

République Française

Département de l'Oise

SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°03/2025

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	17	17

Date de Convocation
10 Mars 2025

Date d'Affichage
10 Mars 2025

Objet de la Délibération

**AUTORISATION À
DONNER AU
DÉLÉGATAIRE POUR
PERCEVOIR LES AIDES
DE L'AGENCE DE L'EAU**

Séance du 24 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 Mars à 18h45, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes des Sablons à Villeneuve les Sablons, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Présents :

COMMUNAUTÉ DE	BILLARD Laurent
COMMUNES DES SABLONS	BOGAERT Francis
	BOULLIANT Didier
	CAUCHIES Daniel
	CHEVALLIER Laurent
	HERMAN Catherine
	KIESSAMESSO Philippe
	LE MAREC Hervé
	LEROY Annie
	LETELLIER Alain
	MERMET Laurent
	MOKTHARI Abdelafid
	VALLET Hervé
	BEAUVISAGE Valéry (suppléant)
	DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant)
LE COUDRAY SUR THELLE	GORINE Ludovic
BELLE-ÉGLISE	GRANGER Philippe (suppléant)

Absents excusés :

Mesdames MAHEU Brigitte – MARGERY Dominique –
Messieurs BRELET Gilles – COMETTE Jacques – DE
KONINCK Hervé – DUPUIS Olivier – FRANÇAIS Alain –
GOERGEN Julien – GOUPIL Jean-Louis – GOUSPY
Christian – HABERKORN Gilles – LE CORRE Pascal –
PIGEON Emmanuel – THOMAS Jean-Jacques –
VANHOUTTE Denis

Pouvoirs :

Néant

Monsieur GRANGER Philippe est désigné secrétaire de séance.

Soit 17 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Comité Syndical.

OBJET : AUTORISATION À DONNER AU DÉLÉGATAIRE POUR PERCEVOIR LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU

Vu le 12^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

Vu la délibération n° 12-2024 en date du 22 avril 2024 du Comité Syndical actant le choix du délégué (Suez eau France) pour l'ensemble du territoire du Syndicat,

Considérant que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie peut subventionner des travaux qui sont compris dans le contrat de Concession de Service Public Eau Potable signé avec Suez eau France.

Considérant que le montant des subventions qui sera ainsi alloué au délégué sera réinjecté en investissement dans le programme de travaux du contrat de concession et permettra de réaliser des travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus au contrat de concession.

Considérant que la réinjection des montants subventionnés dans de nouveaux travaux non prévus initialement permettra de maintenir le prix de l'eau tel que prévu au contrat de concession.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE l'autorisation donnée au délégué du SMEPS de percevoir les aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les travaux prévus au contrat de concession pouvant être subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférant aux demandes de subventions.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an sus-dits

Le Président,



Alain LETELLIER




Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le **03 AVR. 2025**

Et publication ou notification
Du **03 AVR. 2025**



Le Directeur Général
des Services,


Sébastien FOURNIER

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Syndicat Mixte Eau Potable des Sablons
Utilisateur : FOURNIER Sébastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202503
Objet :	Délibération n°2025-03 - Autorisation à donner au déléataire pour percevoir les aides de l'agence de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-200045177-20250324-DEL202503-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-200045177-20250324-DEL202503-DE-1-1_0.xml	text/xml	927 o
Document principal (Délibération) Nom original : 03-2025 Autorisation à donner au déléataire pour percevoir les aides de l'agence de l'eau.pdf Nom métier : 99_DE-060-200045177-20250324-DEL202503-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	104.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 avril 2025 à 13h52min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 avril 2025 à 13h52min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 avril 2025 à 13h52min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 avril 2025 à 13h52min45s	Reçu par le MI le 2025-04-03